



Les EPCI membres du SMDA

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



Communes concernées :

Argeliers, Armissan, Bages, Coursan, Cuxac d'Aude, Fleury d'Aude, Gruissan, Mirepeisset, Montredon des Corbières, Moussan, Narbonne, Névian, Ouveillan, Sallèles d'Aude, Salles d'Aude, Vinassan



Communes concernées :

Lespignan, Nissan lez Ensérune, Vendres



Communes concernées :

Capestang, Montels, Poilhes